

Bulletin d'histoire politique

Les collégiens du XIXe siècle et l'engagement militaire

Léon Debien



Volume 14, numéro 1, automne 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055106ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055106ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Debien, L. (2005). Les collégiens du XIXe siècle et l'engagement militaire. *Bulletin d'histoire politique*, 14(1), 279–298. <https://doi.org/10.7202/1055106ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2005

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les collégiens du XIX^e siècle et l'engagement militaire

LÉON DEBIEN

Oui, moi aussi je veux être soldat. Le combat, le grand combat de l'honneur, je le ferai.

LIONEL GROULX, 6 SEPTEMBRE 1897¹.

C'est au moment de son entrée en classe de philosophie au Séminaire de Sainte-Thérèse que Lionel Groulx se confie ainsi à son journal. Pour tout collégien, les années de philosophie étaient la dernière étape qui permettait d'asseoir un projet de vie. À la veille de la retraite du début de l'année scolaire, il écrira : « Je serai soldat ; ma vie sera une vie militante, je combattrai tant qu'il ne plaira pas à Dieu de briser les faibles armes qu'il m'a données ». Le 6 novembre, dans un discours pour accueillir les académiciens de la classe de rhétorique, Groulx se compromettra de nouveau : « L'avenir, l'avenir est là qui s'ouvre ; l'avenir qui fait chanter l'espoir au fond des âmes de vingt ans : le voici ! c'est lui le champ de bataille ».

Gisèle Huot et Réjean Bergeron², coresponsables de l'édition critique du *Journal* de Lionel Groulx, ont relevé l'importance quantitative du vocabulaire qui soutient cette métaphore guerrière. L'année 2003 nous a donné à lire *Les Deux Chanoines et Lionel Groulx, le mythe du berger*³, respectivement de Gérard Bouchard et Marie-Pier Luneau ; les deux reprennent l'observation de Bergeron et Huot, sans approfondir davantage.

Les générations d'écoliers qui se sont succédé dans les collèges du XIX^e siècle ont abondamment utilisé cette terminologie martiale. Elle s'inscrivait dans une tradition pédagogique et s'appuyait sur une expérience militaire vécue par les élèves qui ont participé aux milices qui manœuvraient dans les collèges. Le maniement des armes et les évolutions sur un champ de Mars ont été une pratique familière, volontaire et mobilisatrice. De plus, les collégiens ne pouvaient ignorer les nombreux conflits qui ont marqué le XIX^e siècle, sur le continent et dans le monde. Il suffit de rappeler les tentatives d'invasion des Américains, les campagnes napoléoniennes, les révolutions de Juillet 1830 et Février 1848, les Rébellions de 1837-1838, la guerre de Sécession, l'accession à l'indépendance des colonies espagnoles, les soulèvements en Italie et en Pologne.

Les valeurs militaires supportaient également l'éducation religieuse donnée dans les institutions collégiales. Dans sa dernière adresse aux élèves de Sainte-Thérèse, Mgr Bourget, âgé de 85 ans, identifiera l'engagement du chrétien à celui du militaire :

Ici l'on vous fait faire des provisions pour l'avenir, pour les luttes et les combats de la vie. Dans une bonne armée, on apprend aux soldats la soumission et l'obéissance, on leur inculque une forte discipline, on leur apprend à bien manier les armes. Vous êtes tous des soldats dans le service de Dieu, et vous êtes ici, comme des soldats à la caserne.⁴

En écoutant l'Évêque émérite, les collégiens savaient de quoi il en retournait. En 1880, presque tous les collèges favorisaient, à l'intérieur de leurs murs, le déploiement de milices. Celles-ci permettaient d'encadrer les velléités guerrières des écoliers et surtout de les préparer à la défense de la patrie et de l'Église.

Ces corps de formation militaire, particuliers aux collèges, se sont généralisés au début des années 1860, au moment de la guerre de Sécession. Le spectre garibaldien qui menaçait Rome transformera l'ardeur patriotique des collégiens en un élan de foi concrétisé par l'enrôlement de plus de cent d'entre eux dans les zouaves pontificaux. Ces expériences militaires des écoliers avaient été précédées par des affrontements concrets sur le champ de bataille qui remontent à la colonie française.

LES PREMIERS ENGAGEMENTS MILITAIRES

Les collégiens de la Nouvelle-France ont connu l'art militaire ; ils n'ont pas craint de prendre les armes pour se porter à la défense de la colonie. Selon une *notice historique sur le petit Séminaire de Québec*⁵, leur premier engagement remonterait à 1690, quand Phips s'est fait répondre par les canons du gouverneur Frontenac. Cette référence à un bataillon scolaire qui aurait participé à la défaite de Phips a été reprise par un ancien écolier, devenu professeur et directeur de l'institution, le cardinal Tachereau :

Le Petit Séminaire de Saint-Joachim ne resta point spectateur oisif du siège de Québec. Les quarante élèves qui s'y trouvaient obtinrent, par leurs instances, la permission de venir à Beauport pour s'y opposer au débarquement des Anglais. C'étaient tous des jeunes gens vigoureux et endurcis à la fatigue, habitués à la chasse et bons tireurs. Ils emportèrent en trophée un des canons pris sur les ennemis⁶.

C'est sous le commandement du seigneur de Beauport, Nicolas Juchereau de Saint-Denis, que ces écoliers firent le coup de feu. Le 12 novembre, Frontenac, dans une lettre au ministre, fait un compte rendu de ces affrontements, réservant au bataillon de Beauport un hommage particulier pour leur fait d'armes des 22 et 23 octobre :

Je suis obligé, Monseigneur, de vous marquer le zèle et la bravoure avec laquelle toutes les milices des côtes de l'île d'Orléans, Lauzon et principalement celles de Beauport et de Beaupré se sont comportées dans toutes les actions qui se sont passées, ce sont ces derniers qui se sont rendus maîtres du canon des ennemis⁷.

Cet engagement des collégiens sur un champ de bataille sera suivi de trois autres.

LE SIÈGE DE QUÉBEC

Selon cette *notice* de *L'Abeille*, la seconde expérience militaire des collégiens fut loin d'être heureuse. Dès le début du siège de Québec, en 1759, les élèves du collège dont les classes avaient été fermées, s'enrôlèrent « pour la défense de la place ». Le 11 juillet, l'ennemi dresse, sur les hauteurs de la Pointe-Lévis, une batterie pointée sur Québec. Craignant pour leurs maisons, les habitants forment une troupe pour aller déloger l'ennemi, à laquelle se joignent des collégiens. Le fleuve traversé, la troupe avance par les bois, en ordre serré, puis rompu, pour surprendre l'ennemi.

Après s'être avancés quelque temps en bon ordre, des écoliers qui marchaient en avant aperçurent tout à coup des hommes qu'ils prirent pour des ennemis. Ils commencèrent aussitôt une vive fusillade et reconnurent trop tard que c'étaient des gens de leur parti qui les avaient précédés. Ce malentendu jeta la confusion et le découragement dans la petite armée qui revint sans avoir rien fait contre les ennemis.⁸

Quatre documents font allusion à cet événement. Une *relation* de Poulariès à Montcalm, racontant l'entreprise des « habitants de Québec », rapporte que « le 11 dans la nuit, après avoir passé la rivière une terreur panique les fit revenir avec confusion »⁹. Un *mémoire* de Ramezay sur la reddition de Québec précise « que dans l'obscurité de la nuit [...] il y eut des méprises commises qui conduisirent » dans de grandes erreurs¹⁰.

Deux autres témoins mentionnent directement le rôle des collégiens : un journal tenu par le notaire Panet et un autre d'un témoin anonyme. Que disent ces documents ?

[Le]12 ce détachement [...] partit sur les neuf heures du soir pour traverser et ils traversèrent heureusement. À peine l'avant-garde marchait-elle, que quelques écoliers (écoliers du séminaire de Québec) et étourdis firent feu en haut d'une coulée sur leurs amis. On dit que, de cette fausse alerte, il en déserta environ 600. (Panet)¹¹

[Le détachement] traversa le fleuve [...] et débarqua sans être aperçu(sic). Après qu'on eut marché quelques temps, des hommes de la queue voulant gagner la tête, prirent sur les côtés par dedans le bois, et lorsqu'ils revinrent à rejoindre le gros, des écoliers les prirent pour des ennemis et les fusillèrent. (Anonyme)¹².

Le coup des écoliers, telle est l'expression que la tradition orale a retenue.

L'INVASION AMÉRICAINE

En 1775, un engagement contre la troupe de Montgomery met en scène les collégiens. Après la prise de Montréal, les Américains tentent la même chose contre Québec, forts de l'appui d'habitants de la Côte du Sud. Dans la ville, demeurée loyale, une milice canadienne se forme et s'intègre aux corps des soldats de carrière.

Les écoliers s'y engagent, écrit l'*Abeille*, « avec autant de courage que si la Providence les eut appelés sous le drapeau blanc ».

Dans la nuit du 31 décembre, en pleine tempête, les Yankees se portent à l'attaque sur quatre fronts, dont deux de feinte, les principales conduites par le général Montgomery et le colonel Arnold. Attaques infructueuses pour les Américains dont 60 sont tués ou blessés et 300 faits prisonniers. Lors du premier assaut, Montgomery est mortellement touché, sa troupe doit se retirer. Le second, mené par Arnold, se distingue par le succès des premières opérations, facilitées par des gens de l'intérieur. Mais l'intervention des collégiens force la débandade des assaillants.

Deux documents permettent de comprendre le déroulement de la manœuvre : un *compte rendu*¹³, lu devant le Congrès américain et le *Journal*¹⁴ d'un témoin qui a noté ces événements. Qu'entendent les membres du Congrès ?

In the mean while Colonel Arnold, at the head of about 350 of those brave troops, who with unparalleled fatigue had penetrated Canada under his command and capt Lamb's company of Artillery, had passed through St. Roques, and approached near a two gun battery without being discovered. This he attacked and though it was well defended for about an hour, carried it with the loss of a number of men. In this attack Colonel Arnold had the misfortune to have his leg splintered by a shot and was obliged to be carried to the hospital. After gaining the battery his detachment passed on second barrier, which they took possession of.

C'est à ce moment, selon le témoin de Québec, que « quelques écoliers qui étaient à cette garde vinrent donner l'alarme à la Haute-Ville » :

Les écoliers et plusieurs citoyens qui étaient de piquet ce jour-là, se rendirent les premiers au Sault-au-Matelot, à la garde de ce poste, ne croyant pas que les Bastonnais étaient dans cette partie, mais la surprise fut grande quand ils se trouvèrent devant les Bastonnais qui leur présentaient la main, en disant : « Vive la liberté ! ». Les écoliers à ces mots, s'apercevant qu'ils étaient au milieu de leurs ennemis, se trouvèrent dans un triste embarras. Plusieurs d'entre eux commencèrent à s'évader, mais les Bastonnais voyant leur dessein les désarmèrent. Cependant, plusieurs montèrent promptement à la Haute-Ville, sur la place d'armes où toute la garnison était assemblée, en criant de toutes leurs forces que les ennemis étaient dans le Sault-au-Matelot. . .

Carleton lance deux cents hommes. Malgré un peu de confusion au départ, la contre-attaque s'avère fructueuse. Le récit lu devant le Congrès américain en rend compte :

By this time the enemy, relieved from the others attacks by our troops being drawn off, directed their whole force against this detachment, and a party sallying out from the Palace gate attacked them in the rear. These brave men sustained the force of the garrison for three hours, but finding themselves hemmed in, and no hopes of relief, they were obliged to yield to numbers and the advantageous situation the garrison had over them.

L'intervention des collégiens du Séminaire de Québec aura été ce point tournant qui, dans les aléas des batailles, transforme en victoire une défaite annoncée¹⁵.

ENGAGEMENT DE 1812

Une quatrième expérience militaire honore les collégiens de Québec. En 1812, les Américains tentent une autre invasion du pays. « À l'appel du populaire Sir G. Prévost, rapporte le journal *l'Abeille*, on se presse de venir s'enrôler sous les drapeaux britanniques. Les écoliers veulent suivre l'exemple de leurs pères et de leurs frères ». Ils s'engagent en si grand nombre qu'à eux seuls, ils « forment une compagnie à laquelle le Gouverneur donne des armes et leur accorde un officier expérimenté ». Mais de combat il n'y eut point. L'ennemi fut tenu loin de Québec, grâce à la victoire de Salaberry et de ses Voltigeurs, à Châteauguay. Cependant la compagnie des écoliers fit montre de son adresse et de sa tenue dans des revues générales; de son courage et de son acuité dans les gardes de nuit sur les remparts de la ville.

La victoire de 1813 et son héros, de Salaberry, deviendront un événement-culte qui permettra aux Canadiens français de s'identifier à un des leurs qui ne soit pas un vaincu. Elle sera célébrée dans de nombreuses chansons, poèmes, débats, essais et hommages divers; elle occupera l'esprit et les cœurs des collégiens et de tous les Canadiens durant plus de cinquante ans. Après la victoire de Châteauguay, être soldat deviendra pour les collégiens une façon de s'engager pour le pays et pour la religion.

LES MILICES GOUVERNEMENTALES

En 1777, le gouvernement colonial promulgue la première *Loi sur la milice*, faisant obligation aux hommes de 16 à 60 ans de s'enrôler dans une milice de paroisse. En 1812, la persistance de la menace américaine pousse le gouvernement à encadrer davantage les miliciens¹⁶. Une *Ordonnance provinciale*. . .¹⁷ établit les règles, les obligations, les sanctions et les exemptions de service. Fonctionnaires, médecins, maîtres d'école et élèves des collèges de Québec, Montréal et Nicolet bénéficient d'une exemption. En 1815, s'ajoute l'obligation d'une formation militaire pour tous les jeunes gens. Le gouverneur Prévost accorde une exemption permanente aux élèves du collège de Québec et de Montréal, pour la loyauté du premier et le loyalisme du second! Exclu, Nicolet conteste et obtient gain de cause, mais sans inclusion de la permanence. En 1827, des sessions annuelles de formation militaire sont décrétées, sauf pour les écoliers de Québec et de Montréal. Rappelant 1815, Nicolet demande au gouverneur Dalhousie une reconduction de l'exemption « pour le temps que subsistera la dite Ordn ». Invoquant des raisons pédagogiques et la survie du collège, il désire qu'elle soit rendue publique « par le moyen de La Gazette officielle », sans laquelle :

Les parents resteraient dans la crainte pour leurs enfants qui y sont actuellement, tandis que les autres seraient détournés d'y en envoyer étudier à l'avenir (ce qui ne manquerait pas de décréditer une Institution commencée sous de si favorables auspices)¹⁸.

Le nouveau collège de Saint-Hyacinthe procédera de la même façon. Le gouverneur cédera aux deux requêtes sur présentation d'une liste des collégiens en âge d'être enrégimentés. Nicolet présentera une liste de 45 noms et Saint-Hyacinthe 48. Elles seront annexées aux ordonnances d'exemption de juillet 1827¹⁹.

LES PREMIÈRES MILICES ÉCOLIÈRES : SAINT-HYACINTHE

L'opposition des directions de collège à toute forme d'enrôlement, même partiel, n'empêchera pas les collégiens de créer leurs milices, d'abord par jeu, puis par exigence nationale et religieuse. La première naît à Saint-Hyacinthe au printemps 1832. Les annales de la Milice racontent, sous la plume d'un élève, les circonstances de sa création et rendent compte des vingt premières années de son existence.

On était au printemps de 1832. Comme aujourd'hui on parlait de guerre. [...] Il était tout naturel que, soulevé par les grands mots de patriotisme et de liberté, l'enthousiasme militaire qui régnait alors dans les villes et les campagnes s'introduisit dans le Collège. [...] Aussitôt on vit les élèves s'agiter à leur manière et discuter sur les événements. Plusieurs, voulant sans doute se préparer pour l'avenir, commencèrent à faire de l'escrime, par pur amusement. Ce fut la pierre fondamentale de notre Milice²⁰.

Cette milice sera confortée, au cours de ce printemps, par un événement politique.

En mai 1832, des élections à Montréal provoquent des manifestations réprimées par la troupe. Le sang coule, il y a mort d'hommes. La nouvelle parvient à Saint-Hyacinthe par un numéro de l'*Ami du peuple*. Les mots *patriotisme* et *liberté* deviennent des motifs de ralliement. Le groupe des escrimeurs se transforme en milice et s'arme de fusils de bois²¹. Les mois qui suivent sont consacrés à l'encadrement de la milice : parades, entraînement, formation militaire du major et des capitaines. Les miliciens s'autorisent même à prendre le nom qui qualifiait les soldats de Napoléon : les *Invincibles*²². Au moment des troubles de 1837, cette milice s'adonnera aux exercices avec plus d'ardeur, d'autant plus que près de vingt-cinq fils de patriotes fréquentent le collège. La milice de Saint-Hyacinthe évoluera en dents de scie jusqu'à la fin des années 1850. En 1859, tous les officiers démissionneront en bloc, laissant les miliciens à un désarroi qui durera plus de trois ans. L'année 1862 leur donnera un second souffle car « l'élan militaire qui remplit alors le pays »²³ permettra aux *Invincibles* de reprendre leurs galons.

LA MILICE DE NICOLET

Dix ans après Saint-Hyacinthe, le collège de Nicolet vibrera militairement lui aussi. En 1842, un bataillon de soixante soldats et de dix officiers, soit plus de 50 % des élèves, défilera, fusils de bois sur l'épaule, sous le commandement rigoureux d'Antoine Gérin-Lajoie. Cet écolier remarquable a été l'initiateur du journal *Le Moniteur*²⁴, d'une société d'éloquence et de discussions, nommée *Académie*. On lui doit

aussi la chanson *Un Canadien errant* et une tragédie, *Le jeune Latour*. Commandant de la milice, il raconte :

Je faisais faire la parade de temps à autre. J'avais rédigé des règlements très sévères. Les réfractaires étaient amenés devant une cour martiale dont j'étais le président. Ils faisaient choix d'un avocat ; la cour martiale avait aussi son avocat. Nous siégeons comme autrefois Saint Louis, sous les arbres à la campagne. Presque toute la communauté assistait à nos séances. Souvent nous allions à la campagne sous les armes, avec un corps de musique attaché au régiment et très organisé²⁵.

Gérin-Lajoie ne savait pas seulement imposer la discipline, il savait aussi mobiliser les esprits et les cœurs par le rappel des exploits de 1813. Le 30 octobre 1843, lors d'une séance publique de l'Académie, il récitera un poème de son cru :

*Ode sur la bataille de Châteauguay*²⁶

Avance donc, et prends la flamme,
Avance vaillant Canadien ;
L'ardeur guerrière est dans ton âme,
Jéhovah sera ton soutien.

...

Soudain Salaberry s'avance,
Trois cents guerriers suivent ses pas.

Pour stimuler encore plus l'ardeur de ses miliciens, Gérin-Lajoie leur rappellera d'autres exploits accomplis, cette fois par des collégiens, ceux de Paris, ceux de Québec. C'est dans une chronique, publiée en tranches dans le *Moniteur*²⁷, que Gérin-Lajoie rendra hommage au *peuple des écoliers* dont aucun poète ni historien n'a fait la louange. Le rédacteur entreprend d'en relater l'histoire en insistant sur leurs hauts faits militaires. D'abord, la geste des élèves de Québec, dans laquelle la légende tient lieu de vérité historique. C'est dans cette perspective qu'il interpelle ses lecteurs :

Comment ignorez-vous qu'en 1812²⁸ les écoliers de Québec ont repoussé à eux seuls toute une armée de Yankees. Dieu ! si vous eussiez vu quel courage, quelle intrépidité, quelle présence d'esprit, ces jeunes guerriers n'ont pas montrés dans cette fameuse occasion. Autant ils montraient d'application pour leurs cahiers et leurs livres, autant ils déployaient de zèle et d'acharnement contre les ennemis de la nation.

Dans le même numéro du journal, Gérin-Lajoie rappelle la *Révolution de 1830*, particulièrement la participation des polytechniciens de Paris. « Ces fameux écoliers [...], ces vaillants héros des trois jours de Juillet » ne sont-ils pas, comme ceux de Québec, un autre exemple d'une action glorieuse qui honore tout le peuple des écoliers ?

Étroitement liée à son fondateur, la milice cessera toute activité à son départ. Vingt ans après, le 8 décembre 1862, quelque soixante collégiens de Nicolet formeront, à l'exemple de Sainte-Thérèse, de Québec et de plusieurs collèges, une nouvelle milice nommée *Les Fils de Châteauguay*. D'autres milices écolières ont-elles existé

avant 1850 ? Le 20 mars 1851, le journal l'*Abeille* de Québec rapporte qu'« autrefois, ainsi que dans quelques autres collèges, on se livrait aussi à Ste. Anne aux jeux de Mars ».

Dans la première moitié du XIX^e siècle, trois collèges ont apporté leur soutien à des milices écolières, Saint-Hyacinthe (1811), Nicolet (1802) et Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1829). Les plus anciens, Québec (1763) et Montréal (1767), et les plus récents, Sainte-Thérèse (1825), Chambly (1825) et l'Assomption (1832) n'ont pas connu une telle initiative. Cependant l'absence de milice ne signifie pas l'absence d'ardeur militaire. La décennie 1850 vibrera d'une autre façon. Préparer un soldat exige d'abord la célébration des guerriers, de leurs chefs et du pays. C'est par les corps de musique militaire et par la chanson que les collégiens vont découvrir les valeurs militaires.

LES CORPS DE MUSIQUE MILITAIRE

C'est en 1828 que, pour la première fois, un corps de musique militaire rehausse de sa présence la distribution des prix de la fin d'année du collège de Québec²⁹. L'arrivée, en 1833, d'un régiment écossais accompagné d'une bande militaire sous la direction d'Adam Schott suscite chez les collégiens le goût de cette musique. À leur requête, le collège autorise la formation d'une *bande*³⁰ sous la direction de Schott.

Saint-Hyacinthe et Nicolet³¹ auront aussi leur corps de musique pour accompagner les manœuvres de leur milice et les diverses activités écolières, dedans et hors les murs. En juin 1851, lors de la visite des élèves de Québec à ceux de Saint-Hyacinthe, « la *bande* militaire fit retentir l'air des sons les plus joyeux ». C'est aussi « la *bande* du collège peu nombreuse mais très bien composée »³² qui accueille les élèves de Québec à leur arrivée au collège de Montréal. Avant même la création d'une milice, chaque collège aura sa *bande* pour rehausser les activités écolières et accueillir les personnalités qui leur rendent visite, évêques, députés, etc.

Dans un essai publié dans *La Voix de l'écolier du Collège Joliette*³³, un élève de philosophie présente « quelques considérations sur la Musique Militaire ». Son rôle au sein des armées est multiple : célébrer la victoire, redire les hauts faits des héros, chanter la patrie et accompagner le soldat sur le champ de bataille :

C'est là qu'elle apparaît dans toute son efficacité, dans l'éclat de sa magnétique puissance. Dans les scènes d'horreur et de carnage de ces épouvantables mêlées, de ces immenses hécatombes humaines qu'on appelle *batailles*, la musique remplit une mission merveilleuse et vraiment grandiose. C'est la voix de la Patrie qui exhorte ses enfants à rester fermes au champ d'honneur. . . ³⁴.

De cette « voix de la Patrie » jailliront aussi de nombreuses chansons patriotiques qui accompagnent les écoliers durant leurs loisirs, leurs jours de congé et de fête. Quelles sont ces chansons qui portent en écho d'un collège à l'autre les valeurs militaires ?

LA CHANSON

En janvier 1848, des élèves de Québec fondent la *Société typographique du Petit Séminaire* afin d'acheter une presse pour éditer un journal et différents ouvrages dont un *Chansonnier des collèges*. Ce chansonnier répondait à un but pédagogique : occuper les moments de loisirs des écoliers et susciter entre eux la cohésion, non seulement d'une institution, mais de tous les collèges. Les élèves de l'ensemble des collèges ont entonné en chœur les chansons de ce recueil lors de leurs fêtes et de leurs jeux, ils les ont probablement chantées avec plus d'intensité lors de rencontres intercollégiales.

La première édition (1850) réunira 139 chansons dont 40 chants patriotiques et militaires placés en début du recueil. Quelques-uns d'auteurs canadiens glorifient la patrie : *Sol canadien* (Isidore Bédard), *Ô Canada! Mon pays* (G.-E. Cartier), *Avant tout je suis canadien* (J.-B. Labelle), *Le Canadien exilé* (Gérin-Lajoie). Fr.-X. Garneau célèbre les voltigeurs de Salaberry : *La guerre américaine*, 1813, *Le voltigeur de 1812*, *Le retour du voltigeur*, 1813. Les autres chansons célèbrent Napoléon, les révolutions de 1789, de 1830, de 1848, les guerres antiques, les croisades, la guerre espagnole, les guerres d'émancipation, le réveil de la Pologne. Des chants révolutionnaires, *La Marseillaise*, *Les Girondins*, *La Parisienne*, seront entonnés dans les cours de récréation et dans les salles de jeux. Les écoliers exalteront les faits d'armes et les valeurs guerrières. Le courage les accompagnera dans leurs marches, car *On est bien fort quand on porte en son cœur! Napoléon, la Patrie et l'Honneur*³⁵. À l'appel de la patrie, prévaudra le devoir.

La deuxième édition (1854), augmentée à 230 chansons, ajoute un *Supplément* de 119 pièces joyeuses. Les vingt premières sont encore des chants militaires et patriotiques, d'autres aussi nombreuses se répartissent dans l'ensemble du recueil. *Sol canadien* ouvre le recueil, suivie de la *Parisienne* et de la *Marseillaise*. Une troisième édition (1860) ne contiendra que 96 chansons accompagnées d'une notation musicale, souvent inédite. Le nombre de chansons militaires a nécessairement diminué ; les chants révolutionnaires ont disparu. Le recueil fait place à des chansons qui célèbrent le pays, le drapeau et le retour de la Mère patrie. Crémazie verra son *Chant du vieux soldat canadien*³⁶ mis en musique par Dessane. Des centaines d'écoliers entonneront en chœur ces chants patriotiques, les reprendront en solo, les fredonneront. Plus que les autres, *Le Drapeau de Carillon*, porté par la musique de Sabatier, les rassemblera :

O Carillon je te revois encore
Non plus hélas ! comme en ces jours bénis
Où dans tes murs la trompette sonore
Pour te sauver nous avait réunis

...

Pour mon drapeau je viens ici mourir.

Les chants patriotiques de la troisième édition du *Chansonnier* soulignent la contribution de compatriotes, poètes et musiciens, à la définition d'une patrie plus actuelle.

GÉNÉRALISATION DES MILICES COLLÉGIALES

Au début de la décennie 1860, l'attachement au pays plus que la loyauté à l'Angleterre sera à l'origine de la création, dans les collèges-séminaires, de milices qui se généraliseront et deviendront permanentes. À l'automne 1861, la menace américaine, alimentée par la victoire des confédérés sur le plateau du Bull Run³⁷, plane une autre fois sur la frontière canadienne. Le 20 décembre, un rhétoricien de Québec en rend compte dans un poème au titre évocateur, *Les voltigeurs* :

De la vieille Albion les descendants rebelles
Vont entonner bientôt le refrain des combats ;
Ils veulent conquérir nos campagnes si belles
Et porter parmi nous le deuil et le trépas
Aux armes Voltigeurs
Courez à la frontière
De la nation entière
Vous êtes les vengeurs³⁸.

Sans véritable armée, le Gouvernement dépose un *Bill de la milice* pour lever d'urgence « cinquante mille volontaires dans les deux Canadas-Unis [. . .]. Un souffle militaire passait sur le pays », rappellera un chroniqueur des *Annales*. . .³⁹. L'ardeur guerrière gagne les collèges. En janvier 1862 naît, au Séminaire de Sainte-Thérèse, une milice écolière. Ce premier groupe de miliciens se constitue à l'appel spontané d'un élève qui avait eu vent d'une possible invasion américaine. Porté par son patriotisme, il invite les « soldats à former les rangs ». Les nouveaux miliciens, munis de « longs fusils de pin, armés de baïonnettes de fer-blanc »⁴⁰ rêvent aussitôt de combats : « Plus de 75 volontaires font résonner le pavé de leurs marches guerrières ». Un ecclésiastique, jeune professeur, compose un poème pour soutenir leur enthousiasme patriotique :

Venus du beau pays de France,
Tous nos pères furent des preux,
À nous d'imiter leur vaillance !
Dans nos cœurs généreux
Qu'un feu nouveau s'allume ;
Aimons la gloire des combats !
Pour le fusil laissons la plume ;
Soyons soldats ! soyons soldats !

Un mois après cet appel aux armes, la pièce paraît dans *l'Abeille* de Québec sous le titre de *Mars au collège*⁴¹. Le poème ne laisse pas indifférents les écoliers des autres collèges ; il conforte la compagnie des 75 miliciens de Québec qui venait d'être formée. Plus que tout autre, le Séminaire de Québec vivait, en ce début de la décennie 1860, ces jours d'effervescence militaire avec le sentiment de l'urgence. L'appréhension d'une invasion imminente était dans toute la ville. La rumeur de la rue accompagnait quotidiennement les collégiens de Québec. Un témoin raconte :

Le Canada, vu sa position géographique s'attendait donc, de jour en jour, à une nouvelle invasion américaine. Chaque semaine arrivaient à Halifax des transatlantiques chargés de troupes que l'*Intercolonial* distribuait ensuite dans les principales stations militaires. Les cinq portes de Québec étaient fermées tous les soirs, et partout on ne parlait que de guerre⁴².

La création des milices dans les collèges survenait alors qu'un débat sur la création d'une armée régulière alimentait les journaux. La polémique portait sur le recrutement volontaire ou obligatoire et les exigences d'une formation digne d'un vrai pays. Après un premier échec, le *Bill de la milice* reviendra en chambre en 1868, dans le nouveau cadre politique de la Confédération. Cette première loi sur la milice canadienne, présentée avec succès par G.-E. Cartier, mettra en place un ministère de la Milice et de la Défense, soutenu par un budget adéquat.

MANUELS MILITAIRES

Pour dépasser l'amusement et devenir crédibles, les milices collégiennes devaient se soumettre à une formation militaire, basée sur la discipline : « âme de l'armée ; [qui] ne s'acquiert qu'avec le temps »⁴³. D'où la nécessité d'une formation rigoureuse telle celle donnée dans l'armée anglaise. L'usage de manuels de formation allait donc de soi. Quels étaient ces manuels ?

Le premier ouvrage de référence est un manuel de plus de 300 pages, en usage dans l'armée anglaise, publié à Londres en 1861 : *Field Exercise and Evolution of Infantry*⁴⁴. Louis T. Suzor, capitaine d'un bataillon des Voltigeurs, en fera une traduction qui paraîtra à Québec au cours des années 1862 et 1863 : *Tableau synoptique des évolutions d'un bataillon accompagné de planches ; Exercices et Évolutions de l'infanterie tels que révisés par Ordre de Sa Majesté*⁴⁵. Il publiera aussi *Aide-mémoire du Carabinier Volontaire*. . . , ouvrage plus général dont le long titre, comme il était coutume à l'époque, présente les éléments du contenu⁴⁶. Deux plaidoyers en faveur des valeurs militaires et de la milice volontaire, de Faucher de Saint-Maurice et Étienne P. Taché, paraîtront en 1862 pour le premier et en 1863 pour le second : *L'Ennemi ! l'ennemi !* et *Quelques réflexions Sur l'Organisation des Volontaires et de la Milice*.

Si les traductions des manuels anglais de Suzor se retrouvent dans les collèges au cours des années 1860, il en sera autrement dans les décennies suivantes. En 1870, Saint-Hyacinthe utilisera la nouvelle édition anglaise *Field Exercise and Evolution of Infantry* « as revised by Her Majesty's command » ; en 1889, Sainte-Thérèse retiendra une autre ouvrage anglais, *Infantry Drill*.

PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT AUX MILICES ÉCOLIÈRES

La création de milices écolières n'échappera pas au gouvernement. En 1863, il offre aux autorités de Sainte-Thérèse cinquante-quatre *remingtons*. Le collège les accepte, mais refuse par prudence « la poudre qui a été offerte »⁴⁷. Les fusils de bois feront la joie des écoliers de la section des petits. La direction de Saint-Hyacinthe

refuse, quant à elle, cette offre gouvernementale, laissant à ses miliciens, déçus, leurs fusils de bois.

1866 voit poindre le spectre d'une invasion des Fénéniens⁴⁸. Devant cette menace d'incursions frontalières, les miliciens de Saint-Hyacinthe s'adressent au Supérieur :

Le désir que nous exprimons ici, d'obtenir des armes du *gouvernement provincial*, a été, il est vrai soumis autrefois à votre jugement, et à votre approbation, et vous n'avez pas cru y adhérer ; mais aujourd'hui, Mr le Supérieur, nous osons réitérer cette demande dans l'espoir d'en voir la réalisation ; car, s'il nous est permis de le supposer, peut-être que les motifs, qui vous ont porté à ne pas accéder dans ce temps-là n'existent plus maintenant ; ou sont moins propres à faire rejeter nos supplications. De plus les circonstances critiques où se trouve notre pays, l'invitation que ce dernier semble faire pour que nous nous préparions à lui prêter vaillamment l'appui et le secours de nos jeunes bras⁴⁹.

Cette requête des collégiens répondait aux vues gouvernementales de généraliser l'implantation des milices écolières. Il offrait aux miliciens non seulement des armes, mais aussi un instructeur de carrière et des sessions estivales de formation, avec solde, à l'École militaire de Québec.

INQUIÉTUDE CHEZ LES DIRECTEURS DES COLLÈGES

L'engagement accru du gouvernement intrigue la direction des collèges. Le supérieur de Saint-Hyacinthe consulte ses collègues. Seul le Collège de Montréal s'oppose à la création d'une milice, malgré « les instances que lui fit un jour un fonctionnaire public chargé d'organiser la milice volontaire à Montréal »⁵⁰. Celui de Sainte-Thérèse précise que « ces exercices, depuis qu'ils se font, ont été entièrement sous notre contrôle ». Cependant il ajoute :

Il pourrait bien ne pas en être toujours de même, nous croyons aussi que ces exercices sont de nature à produire les effets que vous redoutez ; ils ne sont pas tout à fait dans nos goûts, et, en les permettant, nous avons cru devoir céder à des instances venant de différents côtés. Cependant, ici, parmi notre population, l'esprit militaire est trop faible pour que ces dangers soient imminents⁵¹.

Celui de Nicolet écrira qu'il « n'y voit plus d'inconvénients [depuis qu']il a fallu adopter quelque mesure sévère pour empêcher les départs avant le temps pour l'école militaire »⁵². L'École militaire de Québec, en raison de la solde qu'elle offrait, attirait les jeunes gens. Elle inquiétait quelques éducateurs dont le directeur de l'École normale de Québec. Il tenait « de source certaine que l'École Militaire [était] devenue une école de *démoralisation* », causée par les « prostituées » et les « auberges voisines »⁵³.

Il est certain que la menace féniennne a influencé les partis, les collèges et le gouvernement, et donné un nouvel élan aux milices écolières. Un témoin rappelle que :

[...] le pays sortait d'une vive alerte causée par une seconde invasion fénienne, que nos volontaires avaient été pour la première fois depuis 1812 envoyés à la frontière. L'ardeur militaire réveillée depuis quelques années avait fait de nos collégiens des miliciens qui n'auraient pas demandé mieux que de jouer pour de bon au soldat et d'aller faire le coup de feu quand cela ne leur aurait valu qu'une vacance⁵⁴.

En attendant le coup de feu, les miliciens rêvent de gloire comme ceux du bataillon des *Invincibles* de Saint-Hyacinthe qui, le soir du 3 juin 1866, se rend à la gare, en armes et bannières en tête, pour saluer « le Septième régiment de troupes régulières qui s'en allaient combattre contre les Fénien »⁵⁵.

DE LA MILICE ÉCOLIÈRE AUX ZOUAVES PONTIFICAUX

Si, au début des années 1860, la menace américaine inquiète le Canada-Uni, un danger plus grand plane sur Rome : les troupes révolutionnaires de Garibaldi. Victor-Emmanuel, roi du Piémont, avait envahi les États du Saint-Siège et écrasé l'armée pontificale. Cette défaite et la perte de territoires pontificaux suscitent la réprobation du monde catholique. À Québec et à Montréal ont lieu des démonstrations de protestation.

Le 4 mars 1860, une assemblée à l'Université Laval réunit de nombreux orateurs, prêtres et laïcs, dont Cartier et Chapais. À Montréal, les catholiques signent une pétition d'appui au Pape. À Sainte-Thérèse, le 18 mars, le personnel du collège et les collégiens « excités surtout par le zèle et l'empressement des braves citoyens de Montréal et de Québec [font] en petit ce que les premières cités de notre pays ont fait en grand »⁵⁶. Le 18 décembre, à la cathédrale de Québec, a lieu une grande cérémonie en hommage aux braves tombés au nom de la papauté. Quelques jours plus tard, cérémonie semblable à Nicolet. S'adressant aux élèves présents, Mgr Laffèche souhaite trouver « parmi eux d'intrépides défenseurs [...] prêts à verser leur sang pour sa cause sacrée »⁵⁷. Dans la même foulée, Crémazie écrira un poème *Castelfidardo*, nom du lieu où, le 16 septembre 1860, les troupes papales furent écrasées. Le poète évoque Rolland et Roncevaux, Bayard, les Croisés, « les paladins que célébrait Tasso », sans oublier :

Ces enfants des Normands et ces fils de Bretons,
Que la France a laissés aux rives canadiennes.

Il fallait porter secours au Pape. Mais comment, sinon par la levée d'une armée ?

RECRUTEMENT DES ZOUAVES

Recruter des volontaires pour une action outre-mer ne s'est pas fait aussi facilement qu'on a pu le dire après les faits. L'appel de Mgr Bourget n'a pas retenti « comme un éclat de tonnerre jusqu'aux extrémités du pays »⁵⁸. Ce n'est pas « comme par enchantement [qu']une armée de croisés » s'est levée « au cri de *aime Dieu et va ton chemin* ». Les *Annales Térésiennes* évoqueront avec lyrisme cette *Gesta Dei* dont l'appel :

[...] retentissait comme un clairon sur nos bords, et réveillait partout le vieux courage de nos pères endormis non éteint dans une paix d'un demi-siècle. Nos jeunes gens sentaient sourdre des aspirations nouvelles et tressaillir toutes les forces vives dans leurs cœurs de vingt ans. Ils s'enflammaient à l'idée de secourir le Saint-Père, de défendre Rome, de mourir s'il le fallait, pour l'Église et pour Dieu⁵⁹.

Il faudra huit années à Mgr Bourget pour mener à terme la levée de troupes. Années durant lesquelles il s'attachera à préparer les esprits et les cœurs pour concrétiser le soutien financier nécessaire à l'enrôlement des volontaires de la milice papale⁶⁰. Le premier détachement quittera Montréal en février 1868, suivi de deux autres départs les 16 et 30 mai. Il y aura en tout sept détachements pour un total de 500 zouaves dont 130 collégiens. Dans cette entreprise militaro-religieuse, les milices des collèges seront une pépinière. Tous les collèges fourniront leur part de soldats ; les uns abandonnant leurs études, d'autres l'état ecclésiastique. De Nicolet viendront 30 zouaves, 35 de Saint-Hyacinthe⁶¹, 20 de Joliette, 18 de Sainte-Thérèse, 13 de L'Assomption⁶².

Ces volontaires canadiens seront les premiers à être recrutés pour une action militaire outre-mer. Malgré des réticences civiles et des critiques de l'opposition à Ottawa (le Canada n'était pas en guerre contre l'Italie), cette entreprise de Mgr Bourget recevra, peu après le départ du premier contingent, l'aval du ministre G.-E. Cartier :

[...] le pays ne peut qu'être fier d'avoir donné à ceux qui partent une bonne éducation militaire. La jeunesse canadienne, je suis heureux de le dire, est d'humeur assez martiale. Il est notoire aujourd'hui que 50000 Canadiens se sont enrôlés dans l'armée américaine du Nord, pendant la guerre de sécession. Et cent cinquante jeunes gens viennent de partir volontairement pour s'enrôler dans l'armée pontificale⁶³.

LA GUERRE : UN SUJET DISCUTÉ

Les programmes d'études, les discussions et les joutes oratoires des sociétés d'éloquence avaient familiarisé les collégiens avec les guerres d'Athènes, les conquêtes de Rome, les invasions barbares, les croisades. Ils pouvaient en disserter et discourir aisément, prendre parti pour l'un ou l'autre des grands noms : Hannibal, Scipion, Pompée, César, Charlemagne, etc. L'effervescence militaire sur le continent et en Europe, au cours des années 1860, actualisera les sujets des devoirs scolaires, ceux des travaux et des discours des sociétés littéraires.

À la distribution solennelle des prix de fin d'année, les séances académiques et la musique auront souvent une inspiration militaire. Quelques-unes de ces fêtes en feront le thème premier. La séance de juillet 1863 aborde, dans sept discours, l'insurrection de la Pologne : *La Pologne avant le partage – Démembrement de la Pologne – Souffrance de la Pologne – Résistance à l'oppression – L'insurrection actuelle de la Pologne – Intervention de l'Europe dans la question polonaise – Avenir de la Pologne*. Celle de 1866 a pour thème : *Considérations sur la guerre*. Quatre discours traitent de *La guerre dans l'ordre providentiel – Guerre juste et injuste – Devoirs du*

citoyen dans une guerre juste – De la gloire militaire. Une liste des sujets inscrits au cahier d'honneur de l'*Académie*, pour les années 1868 à 1870, indique que les zouaves ont retenu l'attention des collégiens. Huit textes portent sur les soldats du pape, leur départ et leur retour et un long texte sur Rome, le tout formant quarante-cinq pages *in-folio*⁶⁴. À Nicolet, l'*Académie* tiendra, après le départ des premiers collégiens pour l'Italie, deux séances spéciales au cours desquelles les orateurs et les poètes s'emploieront « à chanter à l'envie Pie IX et sa petite armée, Castelfidardo, Mentana, le Canada, Nicolet. . . »⁶⁵.

Cette aventure religieuse et militaire, croisade du XIX^e siècle dans laquelle des écoliers se sont engagés « comme dans les missions lointaines du Nord-Ouest »⁶⁶, se terminera en 1870 avec le retour, le 6 novembre, des derniers zouaves. Bilan ? Aucun de ces jeunes Canadiens qui « avaient dans leurs veines du sang de croisés n'eurent le bonheur de mourir pour la cause de l'Église et du Pape »⁶⁷. Cependant, un volontaire de Sainte-Thérèse « eut l'honneur d'être blessé en pleine poitrine ». Le halo de gloire qui entoura cette croisade, transformée en une épopée, continuera à rayonner dans les collèges. Des célébrations commémoratives maintiendront chez les nouvelles générations d'écoliers l'élan patriotique et religieux.

IMPORTANCE PRISE PAR LA MILICE ÉCOLIÈRE

Après l'épisode des zouaves, la *Milice* de Sainte-Thérèse comme celles des autres collèges souffrira de quelques années d'apathie. Elle ne se réorganisa véritablement qu'en 1878 à la demande, encore une fois, du gouvernement dont le ministre de la milice était Roderick Masson de Terrebonne. Les *Snider-Enfield*, « élégantes carabines, sur un modèle nouveau, chargeant par la culasse, petites et légères. . . »⁶⁸ remplaceront les *remingtons* ; une formation plus rigoureuse encadrera les élèves, devenus de véritables « descendants des d'Iberville, des Montcalm et des Salaberry »⁶⁹. Le 10 avril 1880, elle obtiendra une reconnaissance officielle du gouvernement et deviendra la compagnie de milice des élèves. Le Séminaire de Chicoutimi n'aura une telle compagnie qu'en janvier 1893. Après vingt ans, cette milice pouvait enfin abandonner les fusils de bois⁷⁰.

VALEURS ATTACHÉES À LA MILICE

Au cours des années 1880-1900, la milice sera considérée par les directeurs et les écoliers comme une forme importante d'engagement patriotique. De 40 membres en 1880, la compagnie de Sainte-Thérèse passera à 92 en 1900, soit 39,5 % des élèves. Pour ces collégiens, la milice demeure « la meilleure école de patriotisme »⁷¹. Des écoliers jubilent d'avoir « un sergent en habit rouge [...] leur donner des instructions et leur faire faire des exercices », indifférents aux ordres en anglais criés par un sergent canadien-français « *right wheel! . . . one, two!* puis *stand easy! as you were* »⁷². D'autres acceptent mal que « quarante petits Canadiens pur sang soient commandés par un Anglais »⁷³. La langue française serait-elle moins militaire que l'anglaise ? En 1892, un élève de philosophie se permet, avec les encouragements du supérieur, de

traduire *Physical Training*, première partie du manuel *Infantry Drill*⁷⁴ utilisé pour les exercices. Ce collégien le publiera sous le titre *Quelques Exercices hygiéniques pour les soldats*⁷⁵ :

Nous sommes en pays où l'on parle français. Notre livre est imprimé en cette langue. Notre livre n'est pas enregistré. La reine a refusé de nous patronner. Son Parlement ne lui permet pas d'encourager la traduction en français des exercices de l'armée anglaise.

En plus de ces valeurs patriotiques, la milice aurait des effets bénéfiques sur l'éloquence. Reprenant les allégations d'un professeur et une pratique de l'enseignement du chant⁷⁶ qui avait cours au XIX^e siècle, Lionel Groulx écrit que la milice permet, comme exercice physique, de « développer la poitrine, de dilater les poumons et ainsi donner à [la] voix plus de force et d'ampleur ». Il ajoute :

N'est-ce pas une raison suffisante pour se faire soldat ? Qui sait si parmi la génération actuelle, il n'en est pas quelques-uns, qui un jour au fédéral, devant les députés de la nation, devront revendiquer nos droits catholiques et de Canadiens français⁷⁷.

CONCLUSION

Collégien, Groulx a été étroitement associé à la milice de Sainte-Thérèse. Élu capitaine de la section des petits puis de celle des grands, l'apprenti militaire a paradé, évolué sur un champ de Mars, hurlé des commandements, fait des exercices de tir. Il a, lors de fêtes religieuses et patriotiques, présenté les armes et porté « gravement l'épée »⁷⁸ à ses lèvres. Lecteur assidu des *Annales*... , il a vibré aux pages qui rappelaient l'action glorieuse des soldats du pape, particulièrement à celles qui, en 1893, en ont commémoré le 25^e anniversaire :

Quelle gloire pour le peuple canadien d'avoir contribué, d'avoir pris une aussi large part à cette nouvelle croisade ! Cette page de notre histoire ne sera pas la moins précieuse. Le seul regret que nous puissions former en la lisant ce serait de n'avoir pas, nous aussi, l'occasion de la répéter. Nous serions prêts à nous dévouer pour le pape. Un seul signe de ce chef auguste et des milliers de zouaves surgiront encore des flancs de la nation canadienne⁷⁹.

Rhétoricien, Groulx relira les « annales des années passées », charmé et captivé par cette lecture⁸⁰. Quelques textes et poèmes de ses aînés lui deviendront familiers, particulièrement un poème épique, *Les Soldats de la Papauté*⁸¹ :

Je vois tes enfants, ô Sainte-Thérèse,
Se faire « Soldats de la Papauté »

...

Quel est ce chant, quelle est cette oriflamme,
Quels sont ces preux et ce peuple à genoux ?

...

Après vingt-cinq ans, la croix, non l'épée,
Réunit encore les mêmes soldats
Pour le dénouement de cette épopée
D'avance chantons les derniers combats !

Cette métaphore du soldat et du champ de bataille reviendra avec régularité dans les pages de la revue térésienne. Pour les écoliers, chacune des parutions mensuelles devenait « l'événement du jour ». « En récréation, les bancs se couvraient de lecteurs avides, dévorant chaque page. À l'étude, le thème était volontiers renvoyé au lendemain »⁸². Comme tant d'autres écoliers de sa génération et des précédentes, Lionel Groulx s'imprégnera de ces formules et de ces images martiales qui soutiennent avec ardeur le devoir d'aimer et de défendre la religion et le pays.

Son entrée en classe de philosophie, en septembre 1897, l'enfermera dans ce « grand combat de l'honneur »⁸³, véritable dilemme cornélien⁸⁴. Lionel Groulx sait que le meilleur soldat « pour annoncer le nom de Dieu »⁸⁵ est le prêtre. Ce prêtre !

Qui ne l'a vu courir bravant le fer, le feu

...

Au milieu des dangers, sur les champs de bataille
Parmi les obus, la mitraille.

Groulx sait aussi que pour défendre la patrie, l'éloquence et la plume sont des armes redoutables, dans le maniement desquelles il veut exceller. Lionel Groulx n'a pas innové en utilisant en abondance un vocabulaire militaire ; il n'a fait que marcher dans les pas de ses aînés. Chacune des générations d'écoliers qui ont traversé le siècle en a maintenu l'empreinte et l'écho que quelques mémorialistes, dont Groulx, ont évoqués.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. *Journal I*, Montréal, 1984, p. 338. Citations suivantes : entrées 13 sept., p. 341 et 6 nov., p. 359.
2. *Ibid.*, Introduction, p. 20.
3. Montréal, Boréal, p. 74 et Montréal, Leméac, p. 24.
4. *Annales Térésiennes*, sept. 1884, vol 4, p. 4. Revue mensuelle de 30 pages du Séminaire de Sainte-Thérèse (1881-1901). Sigle : AT.
5. *L'Abeille*, 28 février. Hebdomadaire publié par les collégiens de 1848 à 1881.
6. Ernest Myrand, *1690 Sir William Phips devant Québec*, Québec, 1893, chap. 7, p. 260.
7. Lettre du gouverneur Frontenac au ministre (12 novembre). *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec 1927-1928*, p. 42. Sigle : RAPQ.
8. *L'Abeille*, 21 février 1850.
9. Relation de M. Pouliariès envoyée à M. le Marquis de Montcalm, *RAPQ 1931-1932*, p. 93.
10. Sieur de Ramezay, *Relation du siège de Québec*, *RAPQ 1937-38*, p. 11.
11. Panet, J.-Cl., *Journal du siège de Québec en 1759*, Montréal, 1866, p. 11-12. Parenthèse dans le texte.

12. Anonyme, *Siège de Québec en 1759*, copié d'un manuscrit rapporté de Londres et publié par D.B. Viger, Québec, 1836, p. 21.
13. *U.S. Congressional Documents and Debates, 1774–1873, Journals of the Continental Congress*, vol. 4, p. 82-84. Texte numérisé accessible sur le site de la Congress Library.
14. Sanguinet, *Journal*, dans *Invasion du Canada*, Collection de mémoires recueillis et annotés par H. Verreau, Montréal, 1873, p. 118.
15. Pour une analyse de cet événement voir C.-M. Boissonnault, *Histoire politico-militaire des Canadiens-Français (1763-1945)*, Trois-Rivières, 1967, p. 58 et suiv.
16. Voir Roch Legault, *Une élite en déroute*, Montréal 2002, p. 63-73. Aussi D. Dion et R. Legault, « L'organisation de la milice de la région montréalaise de 1792 à 1837 : de la paroisse au comté », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n° 2-3, février 2000, p. 108-118.
17. Louis Levesque, *Extrait de l'Ordonnance provinciale pour le logement des troupes et le transport des effets appartenant au Gouvernement ; et pour mieux régler la Milice de cette province*, Québec 1812, section troisième. De l'exemption du service de la Milice, p. 80 et suiv.
18. Raimbaut, *Lettre*, juin 1827, *Archives du Séminaire de Nicolet*, FO85/c4. Parenthèse dans le texte. Sigle : ASN.
19. *Ibid.* et *Archives du séminaire de Saint-Hyacinthe* ASE3/112. Sigle ASSH.
20. Ferdinand Ouellette, « Histoire de la milice », dans C.-P. Choquette, *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe 1811-1911*, Montréal, 1912, t. II, p. 167-178.
21. Amédée Papineau, *Souvenirs de Jeunesse 1822-1837*, Québec, Septentrion, 1998, p. 87.
22. *Les Invincibles ou la gloire des armées françaises*, titre annoncé dans le catalogue (1830) E.-R. Fabre.
23. Ouellette, *loc. cit.*, p. 178.
24. Cet hebdomadaire manuscrit a circulé dans le collège du 16 décembre 1843 au 17 mai 1844.
25. Claude Lessard, *Le séminaire de Nicolet 1863-1969*, Trois-Rivières, 1980, chap. III, p. 367-380.
26. ASN Fo85/B1,1-26. Ode publiée dans *Textes poétiques du Canada français*, vol IV, 1838-1849, p. 284.
27. 16 décembre 1843, vol. 1, n° 1.
28. Gérin-Lajoie confond les dates. Il faut lire 1775 car, en 1812, les collégiens n'ont pas combattu.
29. Voir Savard/Vézina, *Aspect de l'enseignement au petit séminaire de Québec 1765-1945*, Québec, 1968, chap. II, Fondation et formation de la fanfare, p. 153-154.
30. Cette appellation d'origine anglaise désigne les corps de musique qui se sont développés dans les villes et les collèges du XIX^e. Voir Dominique Bourassa, « La musique militaire » dans *Répertoire des données musicales dans la presse québécoise 1800-1824* par Juliette Bourassa et Vincent Brauer, Université Laval, 2004. Texte numérisé accessible sur le site *Nos racines*.
31. Voir fin de citation à la note 25.
32. *L'Abeille*, 12 juin 1851 p. 1 et 20 juin 1851, p. 3
33. Bimensuel publié du 20 octobre 1876 au 1^{er} juillet 1879.
34. J. Asselin, 15 février 1877, vol.1, n° 10
35. *Le Chansonnier des collèges* 1850, Napoléon, la Patrie et l'Honneur, p. 18.
36. Composé en 1855, à l'occasion de l'arrivée à Québec de *La Capricieuse*, corvette française.
37. Première bataille de la guerre de Sécession livrée le 21 juillet 1861.

38. Publié dans *l'Abeille*, 16 janvier 1862, vol. X, n° 3.
39. *Mars au collège, AT*, juin 1881, vol. 1, p. 349-357.
40. « Correspondance de Sainte-Thérèse », *L'Abeille*, 16 janvier 1862. *Ibid.* pour citation suivante
41. 3 avril 1862.
42. D. Gosselin, *Les étapes d'une classe au petit séminaire de Québec 1859-1868*, Québec, 1908, p. 56.
43. Taché, *Sur l'organisation des volontaires et de la milice*, Québec, 1863, p. 12.
44. London, H. M. Stationary Office, 1861, 537 p. Des éditions révisées paraîtront régulièrement.
45. *Tableau synoptique* est présenté dans un portefeuille à remplir ; le second a 215 p.
46. *Aide-mémoire du Carabinier Volontaire comprenant une compilation des termes de commandement usités dans l'armée anglaise, avec quelques notes explicatives. Aussi Le Manuel du sergent et la manière de se perfectionner dans l'art du tir, précédés d'un Historique des armes*, Québec, 1862, 52 p.
47. Dagenais, Louis, « lettre au supérieur de Saint-Hyacinthe », ASSH/ASE, 7/13/1866.
48. Irlandais américains qui avaient conçu le projet de libérer l'Irlande en entraînant les États-Unis dans une guerre contre l'Angleterre avec comme première étape, l'invasion du Canada.
49. « Réorganisation de la milice », 21 mars 1866, p. 68-69, ASSH/ASE 12/14. Le souligné est dans le texte.
50. Lettre de M. Lenoir au supérieur de Saint-Hyacinthe, 28 mars 1866. ASSH/ASE 7/13/1866.
51. Louis Dagenais, lettre du 27 mars 1866, ASSH/ASE 13/1866.
52. T. Caron, lettre du 29 mars 1866, ASSH/ASE 13/1866.
53. *Correspondance de Jean Langevin avec son frère Hector, 18 février, 2 août 1865, RAPQ*, 1967, p. 85.
54. Siméon Rouleau, « Souvenirs de collègue », *AT*, mai 1893, vol. 7, p. 265-266.
55. *Réorganisation de la Milice*, p. 72, ASSH/ASE 12/14.
56. Compte rendu publié dans *l'Abeille*, 30 mars 1860.
57. A. Douville, *Histoire du Séminaire de Nicolet 1803-1903*, Montréal, 1903, vol II, p. 81-100.
58. Jean-B. Proulx, *Sermon fait aux funérailles de J. Alarie, zouave térézien, AT*, nov. 1882, vol. 3, p. 79-80.
59. Texte écrit à l'occasion de la visite d'un missionnaire, ancien élève engagé dans les Zouaves en 1868, au moment où il était en rhétorique, *AT*, mai 1893, vol. 7, p. 257-258.
60. Pour connaître les péripéties de l'aventure des zouaves et diverses données statistiques, voir René Hardy, *Les Zouaves*, Boréal Express, 1980, 312 pages.
61. C. P. Choquette, *Histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe*, vol I, p. 415.
62. A. Forget, *Histoire du collège de L'Assomption*, Montréal, 1932, p. 219.
63. Sir G.-E. Cartier, « Discours sur Bill de la Milice », 31 mars 1868, cité par R. Hardy, *op. cit.*, p. 102.
64. Archives du séminaire de Sainte-Thérèse, P107/51/365 et /473. Sigle : ASST.
65. *Histoire du Séminaire de Nicolet*, vol. II, p. 85. Vingt pages sont consacrées aux Zouaves pontificaux.

66. *Ibid.*, p. 83.
67. Témoignage, *AT*, octobre 1900, vol. 10, p. 27.
68. *AT*, juin 1881, vol 1, p. 353. En 1882, le modèle *Peabody* s'imposera (voir *Le Sém. . . de Nicolet*, p. 374).
69. *Ibid.*, p. 352.
70. *L'Oiseau-Mouche*, 14 janvier 1893, p. 10. Journal du Séminaire de Chicoutimi, 1^{er} janvier 1893-27 décembre 1902.
71. Cousineau, Philémon, *L'Entre-nous*, 1893, p. 110. Journal personnel tenu de 1891 à 1893. ASST/P-107.
72. « Petite chronique », *AT*, juin 1886, vol. 4-5, p. 78.
73. Philémon Cousineau, *op. cit.*, 1893, p. 118.
74. *Infantry Drill, as revised by her Majesty's Command 1889*, London Harrison and Sons, 1889, 508 p.
75. Ouvrage de 24 pages imprimé au séminaire. Le traducteur, Jules Leclair, a utilisé le pseudonyme Jihe Helle. *AT*, mai 1892, vol. 6, p. 280 ; Ph. Cousineau, *L'Entre-Nous*, entrée du 11 mai 1892.
76. Au XIX^e siècle, la musique et le chant étaient étroitement liés à l'éducation physique et à la gymnastique parce que celles-ci augmentaient la force des poumons et de la poitrine.
77. *Journal*, 17 avril 1896, p.190.
78. *Mes Mémoires*, t. I, p. 60.
79. Philémon Cousineau, *AT*, février 1893, vol. 7, p 191.
80. *Journal*, 13 juin 1896, p. 214. Groulx prend 28 lignes pour expliquer l'importance des *Annales*.
81. Maximilien Coupal, *AT*, mars 1893, vol. 7, p 197-202. Poème de 114 vers. Note : Lionel Groulx écrira au moins deux textes sur les Zouaves : « Nos Zouaves » dans *Notre maître le passé*, Montréal, 1924, p. 229-248 ; « La neuvième croisade » dans *Dix ans d'action française*, Montréal, 1926, p. 22-28.
82. *Journal*, p. 126.
83. Voir citation liminaire.
84. Sur Corneille, voir *Journal*, 27 janvier 1896, p. 149.
85. Lord, Téléphore, *AT*, mai 1892, vol. 6, p. 259. *Id.* pour citation finale.